

Consultations publiques sur la stratégie sur l'hydrogène vert et les bioénergies 2030

Mémoire présenté au Ministère de l'Énergie
et des Ressources naturelles du Québec

Par Équiterre et la Fondation David Suzuki

Janvier 2022

À propos d'Équiterre

Équiterre travaille à rendre tangibles, accessibles et inspirantes les transitions vers une société écologique et juste. À travers des projets de démonstration, d'éducation, de sensibilisation, de recherche, d'accompagnement et de mobilisation, Équiterre rassemble des citoyennes et citoyens, des groupes sociaux, des entreprises, des organisations publiques, des municipalités, des chercheurs et chercheuses ainsi que des élus et élues dans les domaines de l'alimentation, du transport, du commerce équitable, de l'énergie durable, de la consommation et de la lutte aux changements climatiques. Équiterre compte 25 000 membres et plus de 130 000 sympathisantes et sympathisants qui participent à ses actions. L'organisme, qui a fêté ses 25 années d'existence en 2018, est l'un des principaux organismes environnementaux de la province de Québec.

À propos de la Fondation David Suzuki

Établie en 1990, la Fondation David Suzuki est un organisme sans but lucratif pancanadien et bilingue. Son siège social est à Vancouver et compte des bureaux à Montréal et Toronto. La Fondation a pour mission de protéger l'environnement et notre qualité de vie, maintenant et pour l'avenir. Le travail de la Fondation contribue à résoudre la crise climatique et la disparition massive des espèces en mettant l'accent sur trois volets essentiels : zéro émission de carbone, nature florissante et collectivités durables. Par la science, la sensibilisation, l'analyse de politiques d'intérêt public et l'engagement du public, et des partenariats avec les entreprises, les gouvernements et les acteurs de la société civile, la Fondation œuvre à définir et à mettre en place des solutions permettant de vivre en équilibre avec la nature. La Fondation David Suzuki compte sur l'appui de plus de 300 000 sympathisants à travers le Canada, dont près de 100 000 au Québec.

Recherche, rédaction et contacts

Émile Boisseau-Bouvier

Analyste, politiques climatiques et transition écologique - Équiterre
eboisseaubouvier@equiterre.org

Charles Bonhomme

Spécialiste, communications et affaires publiques - Fondation David Suzuki
cbonhomme@davidsuzuki.org

Note

Le débat autour de l'hydrogène a été défini par l'utilisation d'un code couleur «vert/bleu/gris/etc.». Pour Équiterre et la Fondation David Suzuki, ce code masque les véritables impacts environnementaux de l'hydrogène bleu et ne sert qu'à l'industrie des combustibles fossiles. Nous pensons par conséquent qu'un tel code ne devrait pas être utilisé dans les documents officiels. Les définitions correctes devraient être «l'hydrogène renouvelable» (utilisant uniquement des intrants renouvelables) et «l'hydrogène fossile» (tous les autres types).

Mise en contexte

CRISE CLIMATIQUE

Publié en août 2021, le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a lancé un « code rouge pour l'humanité » concernant les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Ce rapport confirme pour la première fois que l'humanité est sans équivoque responsable de la crise climatique, et ce, en grande partie dû à sa dépendance aux combustibles fossiles. L'évaluation montre, entre autres, qu'il est urgent d'arrêter rapidement l'utilisation des combustibles fossiles. Ce rapport décrit l'urgence climatique extrême à laquelle nous sommes confrontés et met en lumière l'importance pour tous les États de rehausser rapidement leur ambition climatique¹.

Le Québec s'est doté d'une cible de réduction de GES de 37,5% sous le niveau de 1990 d'ici 2030 et entend prendre un engagement pour atteindre la carboneutralité à l'horizon 2050². Il n'a toutefois réduit ses émissions que de 2,7% entre 1990 et 2019 et devra augmenter la cadence pour respecter ses engagements en misant, entre autres, sur l'énergie propre et sur l'innovation technologique³.

L'atteinte de la cible de réduction pour 2030 et de la carboneutralité le plus tôt possible d'ici 2050 est essentielle et doit guider la *stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies 2030*. Ainsi, le Québec doit prioriser une décarbonation rapide de son économie compatible avec la carboneutralité à court terme. Tout investissement qui viendrait verrouiller la dépendance aux énergies fossiles est donc à proscrire.

SORTIR DES HYDROCARBURES

Afin d'arriver à atteindre ses cibles de réduction de GES, le Québec s'est, entre autres, engagé à réduire de 40% sa consommation de produits pétroliers par rapport aux niveaux de 2013 d'ici 2030⁴.

Le 19 octobre 2021, le premier ministre François Legault a annoncé son intention de mettre un terme à l'exploitation pétrolière et gazière au Québec. Cette intention fut confirmée lors de la 26^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le climat (CdP-26), alors que le Québec s'est joint à l'alliance internationale *Beyond Oil and Gas Alliance* (BOGA) pour mettre fin à l'exploitation pétrolière et gazière dans le monde. Cet engagement doit maintenant se traduire par l'adoption d'une loi anti-forage ferme et l'exploration de nouvelles avenues énergétiques permettant une réelle transition énergétique vers la carboneutralité d'ici 2050.

À l'international, l'hydrogène se positionne de plus en plus comme un levier de transition vers une économie plus durable. Plusieurs études montrent que la demande en hydrogène pourrait augmenter de 50% d'ici 2030 mondialement et, selon des scénarios plus optimistes, atteindre près de 20% de la demande d'énergie finale en 2050. L'hydrogène renouvelable peut être utilisé comme substitut aux hydrocarbures dans plusieurs secteurs où l'électrification est difficile, comme le transport et l'industrie. De plus, l'hydrogène renouvelable peut être produit sur les sites de production d'électricité renouvelable ou plus près des utilisations finales grâce à l'infrastructure électrique. Cela permet de diminuer les besoins de transport et donc l'émission supplémentaire de GES ainsi que les risques associés au déplacement de cette énergie⁵.

¹ IPCC, Intergovernmental panel on climate change, *Climate Change 2021 - The Physical Science Basis*, 2021.

² Gouvernement du Québec, *Engagements du Québec: Nos cibles de réduction d'émissions de GES*.

³ Gouvernement du Québec, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Publication de l'inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2019, 2021*.

⁴ Gouvernement du Québec, *Plan pour une économie verte 2030*, 2020.

⁵ Innov'ÉE, Innovation en énergie électrique, *Filière de l'hydrogène vert: Concertation et projections, page 9-10*, 2021.

Au Québec, l'hydrogène renouvelable a le potentiel de devenir un puissant joueur dans la transition énergétique en complétant les stratégies d'électrification et de réduction de la demande, voire même faciliter l'intégration des énergies propres en contribuant à la flexibilité du réseau électrique. Étant donné l'abondance d'eau et d'énergie renouvelable au Québec, le déploiement d'une filière d'hydrogène renouvelable est opportun et — en tenant compte des recommandations de ce mémoire — présente une occasion pour le Québec de faire preuve de leadership, de faire rayonner son avantage concurrentiel et de stimuler l'innovation et les investissements afin d'atteindre son objectif de carboneutralité et de se sortir une fois pour toutes des hydrocarbures⁶.

BESOINS ET RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

Il est essentiel que la *stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies 2030* prenne en compte les besoins et ressources énergétiques du Québec et évalue notre capacité de production d'hydrogène renouvelable. Cette capacité dépend principalement de la quantité d'énergie électrique renouvelable disponible.

Or, selon Hydro-Québec, la demande d'électricité québécoise continuera de croître sur la période 2020-2029. La société d'État estime que les approvisionnements disponibles et à venir d'Hydro-Québec Distribution pourraient ne plus suffire pour répondre aux besoins énergétiques à partir de 2026, et en puissance à partir de 2025⁷. À plus long terme, le Québec doit aussi intégrer l'incertitude sur la capacité d'achat de l'électricité provenant de Churchill Falls dont le contrat se termine en 2041. En 2018, cette importation d'électricité représentait 27 TWh, soit environ 5% du bilan total énergétique québécois (fossile et renouvelable)⁸.

Il faut aussi garder en tête que l'énergie disponible actuellement ne peut pas être exclusivement consacrée à la production d'hydrogène. L'impact des changements climatiques sur la température et sur les besoins de chauffage, le développement des marchés comme les centres de données et la culture en serre ainsi que l'électrification des transports ne sont que quelques exemples d'utilisation qui entrent en compétition.

La production d'hydrogène renouvelable doit aussi tenir compte des besoins et des ressources en eau. Bien que cet aspect semble moins limitant à l'échelle du Québec, le gouvernement devra s'assurer que la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau n'entre pas en compétition avec les autres usages à l'échelle locale.

⁶ InnovÉÉ, Innovation en énergie électrique, *Filière de l'hydrogène vert: Concertation et projections*, page 9-10, 2021.

⁷ Hydro-Québec, *Plan d'approvisionnement en électricité 2020-2029*, 2019.

⁸ HEC Montréal, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, *État de l'énergie au Québec*, 2021.

Recommendations

Divisées en quatre (4) catégories, les recommandations qui sont présentées ci-dessous reflètent les préoccupations d'Équiterre et de la Fondation David Suzuki à l'égard de la *stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies 2030* et vis-à-vis des constats de la section précédente.

A. La bonne énergie au bon endroit

1

Recommandation 1 : Que le Québec mise uniquement sur l'hydrogène renouvelable

Seul l'hydrogène renouvelable est réellement exempt d'émissions de GES et correspond ainsi à la décarbonation profonde nécessaire à la lutte contre la crise climatique. Se concentrer exclusivement sur l'hydrogène renouvelable est ainsi la seule option qui soit en accord avec la profonde transformation nécessaire pour que le système énergétique québécois puisse relever les défis climatiques et contribue au respect des cibles de réduction de GES du Québec. La stratégie québécoise devrait donc garder le cap et ne miser que sur l'hydrogène renouvelable. Le Québec ne devrait fournir aucune aide financière au développement de l'hydrogène dérivé de combustibles fossiles (bleu ou gris).

2

Recommandation 2 : Que l'hydrogène renouvelable ne soit utilisé que lorsque l'électrification directe n'est pas possible

L'hydrogène renouvelable est, et demeurera, une ressource relativement coûteuse et au rendement énergétique faible par rapport à l'utilisation directe de l'électricité. Ainsi, son utilisation doit être limitée aux contextes où les contraintes techniques empêchent une électrification directe. Malgré la croissance de ce secteur énergétique émergent, l'augmentation de sa production et la conversion des installations en vue de son utilisation prendront du temps. C'est pourquoi il convient de prioriser l'utilisation de l'hydrogène renouvelable dans les secteurs les plus difficiles à décarboner et pour lesquels l'électrification est difficile, comme les processus industriels, telle que la sidérurgie. Dans le secteur des transports, l'hydrogène renouvelable devrait être utilisé là où il n'existe pas d'autres solutions plus propres, comme dans l'aviation ou le secteur maritime. En raison des pertes dues à la conversion de l'énergie, l'hydrogène ne devrait pas être développé pour le transport léger, où les efforts devront se concentrer sur les véhicules électriques ainsi que les transports actifs et collectifs.

3

Recommandation 3 : Que le Québec développe uniquement des filières pour lesquelles la demande d'hydrogène renouvelable est compatible avec sa capacité de production

Comme le souligne l'étude sur le potentiel technico-économique du développement de la filière de l'hydrogène au Québec⁹, « si l'on décidait de remplacer l'ensemble des carburants consommés (et importés) au Québec, soit 369 000 barils/j par leur équivalent en hydrogène [...] cela nécessiterait une capacité d'électrolyse de l'ordre de 34 GW et une consommation d'énergie proche de 300 TWh, soit près du double de la production d'Hydro-Québec. » L'hydrogène renouvelable ne représente donc pas une panacée pour la décarbonation du Québec.

Le Québec devra faire des choix quant à l'utilisation de cette ressource limitée. Faire fi de la capacité de production pourrait mener le Québec à développer des filières dont les besoins excèderaient la production d'hydrogène renouvelable et qui devraient ainsi être alimentées par de l'hydrogène fossile (bleu ou gris). Or, la création d'un besoin pour des énergies fossiles n'est pas compatible avec les objectifs climatiques de la province.

⁹ Polytechnique Montréal, *Étude sur le potentiel technico-économique du développement de la filière de l'hydrogène au Québec et son potentiel pour la transition énergétique*, 2020.

4

Recommandation 4: Que l'hydrogène renouvelable ne soit pas injecté dans le réseau gazier

Énergir envisage d'utiliser l'hydrogène renouvelable pour décarboner son réseau gazier¹⁰ et a même déjà reçu l'autorisation de la Régie de l'énergie du Québec pour injecter de l'hydrogène dans une partie de son réseau en circuit fermé afin d'évaluer les effets de son transport sur les infrastructures¹¹. Gazifère compte aussi introduire de l'hydrogène dans son réseau de distribution de l'Outaouais¹². Cette même stratégie est également considérée par la gazière Enbridge en Ontario¹³.

Équiterre et la Fondation David Suzuki considèrent que l'injection d'hydrogène renouvelable dans le réseau gazier retarderait la transition énergétique et mènerait à un verrouillage énergétique à l'égard du gaz fossile incompatible avec l'objectif de carboneutralité du Québec.

En effet, les infrastructures de gaz fossile ne sont pas conçues pour transporter plus qu'un faible pourcentage d'hydrogène en raison de sa nature corrosive sur les pipelines d'aciers, de sa plus faible densité et de la tolérance des équipements d'utilisation finale non conçus pour utiliser ce mélange¹⁴. Le potentiel de décarbonation du gaz fossile par l'intégration d'hydrogène est donc très limité.

De plus, les pertes énergétiques de ce processus sont considérables, particulièrement dans un contexte où les capacités de production électrique sont limitées. Nous sommes aussi d'avis qu'utiliser une ressource renouvelable collective pour verdir très partiellement une énergie fossile privée n'est pas la voie à suivre.

B. Un développement régional cohérent avec les objectifs environnementaux

5

Recommandation 5: Que la stratégie sur l'hydrogène renouvelable mette en place les structures nécessaires pour une transition juste et le développement des régions du Québec

Afin de cocréer le travail de demain que l'on veut prospère, sobre en carbone et résilient, il est primordial de maximiser les impacts positifs et minimiser les impacts négatifs qu'aura le déploiement de *la stratégie sur l'hydrogène vert et les bioénergies 2030* sur les communautés, les régions et les travailleurs et travailleuses du Québec. Pour y arriver, il est nécessaire que la stratégie mette en place des structures pouvant favoriser une transition juste, redynamiser les villes et villages du Québec et permettre d'atteindre les objectifs climatiques de 2030 et 2050 du Québec.

Le déploiement de la filière de l'hydrogène renouvelable chamboulera tant positivement que négativement plusieurs milieux de travail et ainsi la vie de plusieurs Québécois et Québécoises. Des emplois seront transformés, certains seront perdus et d'autres seront créés. Ces transformations doivent s'assurer de :

- Mobiliser les travailleurs et travailleuses pour qu'ils et elles participent aux prises de décision et fassent partie des solutions dans le déploiement de la *stratégie sur l'hydrogène vert 2030* du Québec;
- Stimuler la création d'emplois en région et favoriser le développement de projets initiés par des PME;
- Développer des marchés internes au Québec;

¹⁰ Énergir, *Cap sur 2030 - Énergir en action*, 2021.

¹¹ Ulysse Bergeron, *Le Devoir: Énergir testera l'injection d'hydrogène dans son réseau*, 2021.

¹² Gazifère, *Hydrogène vert à Gatineau, un projet local d'envergure nationale!*, 2021.

¹³ Power Engineering International, *Cummins and Enbridge Gas pilot hydrogen-blending in Canada*, 2022.

¹⁴ National Renewable Energy Laboratory, *Blending Hydrogen into Natural Gas Pipeline Networks: A Review of Key Issues*, 2013.

- Développer une stratégie pour attirer des investissements privés;
- Répondre adéquatement aux besoins des communautés et des régions où les projets seront déployés dans le respect des droits autochtones et en foi de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA);
- Assurer un processus robuste de consultation avec les Premières Nations du Québec et leurs organisations représentatives, notamment l'Assemblée des Premières Nations du Québec-Labrador (APNQL), lorsque des projets et activités envisagés risquent d'avoir un effet préjudiciable sur les collectivités autochtones, leurs droits ancestraux et les droits issus de traités;
- Bâtir la résilience de l'économie locale, réduire les inégalités sociales et construire un développement socioéconomique bénéfique pour l'ensemble du Québec;
- Vitaliser les régions en s'assurant de minimiser les conséquences qu'un tel développement peut avoir sur l'environnement (étalement urbain, perte de milieux naturels, fragmentation du territoire, etc.);
- Positionner le Québec comme chef de file dans ce nouveau créneau économique¹⁵.

Le développement de la filière de l'hydrogène renouvelable doit être l'occasion de revoir nos modes de fonctionnement en améliorant la qualité de vie des populations là où elles vivent, en agissant sur la création et le maintien d'emplois de qualité, la formation de la main-d'œuvre, le financement des entreprises et la mobilisation. Et cela, toujours, avec des projets qui doivent être socialement acceptables sur deux plans: pour les communautés affectées, mais aussi pour l'ensemble de la société tout en nous assurant de répondre à la crise climatique et en s'assurant d'une équité sociale. Il est important également de mutualiser les actifs développés entre projets et parties prenantes locales pour ainsi favoriser les synergies et l'acceptabilité sociale. Les régions, qui abritent déjà plusieurs industries susceptibles de transitionner vers l'hydrogène, seront au premier plan de ce changement et le développement de la filière de l'hydrogène renouvelable se doit d'être un catalyseur d'opportunités pour nos régions¹⁶.

6 **Recommandation 6: Que la filière de l'hydrogène renouvelable participe à l'atteinte des cibles de réduction de GES du Québec et qu'elle promeuve le développement et l'investissement dans les énergies renouvelables**

Le déploiement d'une stratégie sur l'hydrogène renouvelable devrait certes contribuer à l'essor économique du Québec, mais avec l'objectif principal de garder le cap sur la lutte aux changements climatiques et le désir commun de bâtir une économie sobre en carbone et résiliente.

L'hydrogène renouvelable étant une solution parmi d'autres pour réduire les GES, intégrer cette nouvelle filière à la stratégie énergétique existante nécessitera une analyse approfondie des besoins ainsi que la mise en œuvre de stratégies solides visant à identifier les secteurs qui en profiteront le plus. Il faudra également financer la recherche sur les technologies nouvelles et rentables, prendre en compte les contextes régionaux et encourager la production et l'utilisation locales¹⁷. De plus, le gouvernement devra faire preuve de transparence et de rigueur dans la comptabilisation des émissions liées au cycle de vie de la filière de l'hydrogène renouvelable afin d'assurer qu'elle contribue positivement aux cibles climatiques du Québec et de pouvoir ajuster sa stratégie énergétique en conséquence.

Le Québec aura besoin d'une politique gouvernementale robuste pour que la filière de l'hydrogène renouvelable contribue pleinement à son virage énergétique et à son objectif de carboneutralité. Une telle politique sera nécessaire afin de pouvoir réglementer et financer convenablement cette filière et la soutenir, entre autres, avec les technologies de pointe. Or, ces investissements ne devront pas se faire au détriment de la réduction de la demande et du développement de l'électrification et des énergies renouvelables qui demeurent la pierre angulaire de la transition énergétique du Québec.

¹⁵ InnovÉE, *Innovation en énergie électrique, Filière de l'hydrogène vert: Concertation et projections*, page 27, 2021.

¹⁶ HEC Montréal, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, *État de l'énergie au Québec*, 2021.

¹⁷ Pembina Institute, *Hydrogen on the path to net-zero emissions: Costs and climate benefits*, page 5, 2020.

7 Recommandation 7: Que le déploiement de la filière de l'hydrogène renouvelable minimise ses impacts sur les milieux naturels et sur la biodiversité

Équiterre et la Fondation David Suzuki reconnaissent les retombées positives que pourrait avoir le développement de l'hydrogène renouvelable sur la réduction des GES et sur la vitalité économique des régions du Québec. Toutefois, comme pour tout nouveau projet d'infrastructure d'envergure, la production et la distribution d'hydrogène renouvelable auront des effets négatifs sur les milieux naturels et la biodiversité. Il est donc primordial de minimiser ces impacts sur nos écosystèmes en s'assurant que les projets qui en découlent soient assujettis à une réglementation environnementale stricte. Ceci inclut l'interdiction de tout développement dans les milieux humides, les milieux naturels fragiles ou tout milieu où se trouvent des espèces protégées en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

Puisque l'hydrogène renouvelable peut être produit sur les sites de production d'électricité renouvelable ou près des réseaux électriques déjà en place, les risques sur les milieux naturels et sur la biodiversité résident principalement dans le développement et l'exploitation des infrastructures de transport d'hydrogène, telles que les voies ferroviaires, les réseaux de pipelines, les réseaux de transport routier ainsi que le transport maritime. Il faut toutefois garder en tête que le développement de la filière d'hydrogène au Québec pourrait augmenter la demande en électricité et donc mener à l'augmentation de production électrique.

Or, la construction de nouveaux ouvrages de production, de transport et de distribution d'électricité engendre des impacts environnementaux et sociaux multiples et pose souvent des défis d'acceptabilité sociale. Équiterre et la Fondation David Suzuki réitèrent l'importance de déployer une stratégie de l'hydrogène renouvelable qui maximise l'utilisation des infrastructures électriques existantes, une approche qui contribuera à minimiser l'impact environnemental.

C. Gouvernance et transparence

8 Recommandation 8: Que le gouvernement du Québec poursuive des consultations publiques et qu'il travaille de concert et de manière proactive avec l'ensemble des parties prenantes interpellées par le déploiement de cette filière

Afin d'assurer l'acceptabilité sociale de ce projet d'immense envergure que représente le développement d'une filière de l'hydrogène renouvelable, il est crucial de favoriser la participation citoyenne. Le gouvernement du Québec aurait d'ailleurs tout à gagner d'un appui unanime de la part de toute la population québécoise, des communautés autochtones et des communautés les plus susceptibles d'être affectées. Pour que les consultations publiques soient proactives et inclusives et qu'elles maximisent l'acceptabilité sociale, Équiterre et la Fondation David Suzuki recommandent qu'un processus proactif et inclusif soit clairement décrit dans la stratégie, prenant en compte les éléments suivants :

- Tenir des consultations publiques à chaque jalon et étape phare de sa stratégie ;
- Diffuser l'échéancier des consultations d'avance afin de maximiser la participation ;
- Consulter les populations affectées le plus tôt possible dans le processus de planification afin d'aborder et de remédier aux inquiétudes que ces projets pourraient soulever.

Cette stratégie se doit également de porter une attention particulière à tout élément du développement de la filière de l'hydrogène renouvelable qui serait susceptible d'avoir des impacts importants sur les travailleurs et travailleuses, les entreprises, les peuples autochtones et les populations vulnérables, dans une perspective de solidarité, de résilience et de réduction des inégalités sociales¹⁸. Afin d'assurer une transition vers une économie verte et viable pour tout le monde, il est impératif de consulter l'ensemble des parties prenantes pour définir les orientations socioéconomiques, identifier les besoins et participer à la planification et à la mise en œuvre des projets élaborés dans le cadre de cette stratégie. Parmi ces parties prenantes, nous notons entre autres :

- La société civile
- Les organisations à but non lucratif
- Les syndicats et les entreprises
- Les Premières Nations
- Les organisations du secteur des énergies renouvelables

Il est primordial que les communautés autochtones soient incluses dans les démarches et les discussions. Il serait d'ailleurs judicieux de faire une proposition de partenariat « nation à nation » avec les peuples et communautés autochtones au Québec et de les considérer comme parties prenantes de premier plan afin de les inclure à part entière dans la planification et le déploiement de cette stratégie. Cette approche permettra d'identifier de manière proactive les priorités et enjeux de leurs communautés et d'anticiper les impacts et minimiser ceux-ci sur leurs territoires et communautés.

En consultant l'ensemble des parties prenantes et en promouvant la participation citoyenne lors de l'élaboration de la stratégie, le gouvernement du Québec met toutes les chances de son côté pour accroître l'acceptabilité sociale et le succès de cet immense chantier de travail, tout en minimisant ses impacts sur les communautés affectées, sur les milieux naturels et la biodiversité.

9 **Recommandation 9: Que le gouvernement fasse preuve de transparence et de rigueur lors du développement et de la mise en œuvre de sa stratégie sur l'hydrogène vert et les bioénergies 2030**

Pour que les consultations réalisées par le gouvernement du Québec soient un succès, il est impératif de rendre accessible l'ensemble des informations, des études, des analyses et des documents à la population. Il est primordial d'une part de rendre publics les documents intégraux, et non uniquement les conclusions. D'autre part, il est également nécessaire de vulgariser ces conclusions afin de communiquer clairement l'essentiel des tenants et aboutissants de la stratégie, des projets à l'étude et des commentaires par exemple sur les étapes de projet, des études scientifiques et des recommandations émises par les différentes parties prenantes.

10 **Recommandation 10: Que le gouvernement mette en place une structure réglementaire cohérente et structurante spécifique à l'hydrogène renouvelable**

Étant donné l'absence d'un cadre réglementaire propre à l'hydrogène renouvelable, nous demandons que le gouvernement mette en place une structure réglementaire cohérente et structurante spécifique à l'hydrogène renouvelable qui permettra d'harmoniser la réglementation entourant les différents éléments de production, de transport, de stockage et de distribution et d'assurer qu'aucun aspect de la filière ne demeure sans réglementation claire. Nous souhaitons donc que la stratégie aborde cette lacune et qu'elle propose une approche pour y remédier.

¹⁸ G15+, *Contribution aux initiatives de relance du gouvernement du Québec*, page 31, 2020.

D. Contribution internationale

11

Recommandation 11 : Que le gouvernement du Québec partage le savoir-faire en matière d'hydrogène renouvelable avec les pays du Sud

Selon un rapport réalisé par le Climate Equity Reference Projet¹⁹, l'action climatique actuelle du Québec n'équivaut pas à sa juste part de l'effort climatique mondial requis pour limiter l'augmentation de la température planétaire à 1,5°C. Le rapport calcule plutôt que la juste part du Québec serait supérieure au niveau actuel de ses émissions annuelles et qu'elle ne peut donc pas être atteinte uniquement avec une réduction des émissions domestiques. Le Québec devrait donc aider des pays aux émissions historiques et aux capacités financières plus faibles à réduire leurs émissions et à sortir de leur dépendance aux hydrocarbures. Ce soutien peut être sous la forme de financement, de renforcement de la capacité ou de transfert de technologies. Le partage aux pays du Sud de l'expertise développée dans le développement de la filière de l'hydrogène renouvelable contribuerait ainsi à la juste part du Québec et devrait être explicité dans le principe directeur suivant :

« Maximiser les retombées socioéconomiques de ces filières au Québec et rayonner à l'échelle internationale en misant sur l'exportation du savoir-faire québécois ; »

12

Recommandation 12 : Que le gouvernement du Québec n'exporte pas d'hydrogène renouvelable

Le Québec ne devrait pas exporter de l'hydrogène renouvelable. Cette avenue nécessiterait le développement d'une capacité de production élevée d'hydrogène et de nouvelles infrastructures de transport ayant des impacts sur les milieux naturels et humains. Cette chaîne logistique mènerait à de grandes pertes énergétiques. Le Québec dispose déjà d'infrastructures importantes d'exportation d'énergie avec les 15 interconnexions d'une capacité de 7974 MW d'Hydro-Québec²⁰. Au besoin, il pourrait donc faciliter le développement d'hydrogène renouvelable chez ses voisins en y exportant l'intrant clé : l'électricité renouvelable.

¹⁹ Zenodo, *La juste part du Québec dans la lutte contre les changements climatiques*, 2021.

²⁰ Hydro-Québec, *Hydro-Québec : Premier fournisseur d'énergie propre d'Amérique du Nord*, 2021.

Synthèse de nos recommandations

Tableau synthèse des recommandations

1	Que le Québec mise uniquement sur l'hydrogène renouvelable	7	Que le déploiement de la filière de l'hydrogène renouvelable minimise ses impacts sur les milieux naturels et sur la biodiversité
2	Que l'hydrogène renouvelable ne soit utilisé que lorsque l'électrification directe n'est pas possible	8	Que le gouvernement du Québec poursuive des consultations publiques et qu'il travaille de concert et de manière proactive avec l'ensemble des parties prenantes interpellées par le déploiement de cette filière
3	Que le Québec développe uniquement des filières pour lesquelles la demande d'hydrogène renouvelable est compatible avec sa capacité de production	9	Que le gouvernement fasse preuve de transparence et de rigueur lors du développement et de la mise en œuvre de sa stratégie sur l'hydrogène vert et les bioénergies 2030
4	Que l'hydrogène renouvelable ne soit pas injecté dans le réseau gazier	10	Que le gouvernement mette en place une structure réglementaire cohérente et structurante spécifique à l'hydrogène renouvelable
5	Que la stratégie sur l'hydrogène renouvelable mette en place les structures nécessaires pour une transition juste et le développement des régions du Québec	11	Que le gouvernement du Québec partage le savoir-faire en matière d'hydrogène renouvelable avec les pays du Sud
6	Que la filière de l'hydrogène renouvelable participe à l'atteinte des cibles de réduction de GES du Québec et qu'elle promeuve le développement et l'investissement dans les énergies renouvelables	12	Que le gouvernement du Québec n'exporte pas d'hydrogène renouvelable